

# NOUS FAISONS LE TRAVAIL DANS LES SOINS DE SANTÉ

Dans le Budget de 2019, nous tenons nos promesses en redressant la situation financière, en réparant les services et en rebâtissant notre économie.

Nous investissons dans les résultats pour la population manitobaine et continuons sur la voie du redressement en investissant dans un système solide de soins de santé pour garantir de meilleurs soins de santé, plus rapidement, notamment par les mesures suivantes :

- l'investissement de niveau historique dans les soins de santé, la réduction des frais d'ambulance à un maximum de 250 \$, l'ouverture ou l'amélioration de cinq établissements de santé où seront affectés 6,4 millions de dollars en fonds d'exploitation; l'octroi de 3,8 millions de dollars au recrutement de 35 ambulanciers paramédicaux en soins primaires et l'augmentation de 2,4 millions de dollars du financement des traitements de suppléance rénale;
- la mise en réserve de vingt millions de dollars en prévision de la signature d'une entente Canada-Manitoba relative aux dépendances et à la santé mentale;
- la mise en œuvre d'un nouveau logiciel de planification qui répond aux volumes de patients et aux besoins de soins tout en réduisant les heures supplémentaires;
- l'investissement de 240 000 \$ additionnels pour appuyer les services de réadaptation suivant une déficience visuelle et de soutien par les pairs à l'INCA;
- l'investissement dans des réparations nécessaires aux établissements de soins de santé dans toute la province;
- l'achat de 65 ambulances de remplacement afin de moderniser la flotte tout en appuyant les ambulanciers paramédicaux à répondre rapidement et efficacement aux urgences médicales.